Avis public



SECOND ERRATUM

TENUE D'UN REGISTRE

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ, COMPOSÉ DES ZONES 0796, 0797, 0800 ET 0874 RELATIVEMENT À LA RÉSOLUTION CA15 170331 AUTORISANT LE PROJET PARTICULIER PP-86, SUR LE LOT N° 4 140 398 AU COIN DU BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST ET DE LA RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

PRENEZ AVIS que cet avis modifie l'avis de tenue de registre mentionné en objet publié le mercredi 11 novembre 2015 ainsi que l'erratum publié le 13 novembre 2015.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu aurait dû être de 16.

En conséquence, le paragraphe 2 de l'avis de tenue de registre est modifié et doit se lire comme suit :

« 2. OUVERTURE DU REGISTRE

Ce registre sera accessible le 19 novembre 2015 de 9 h à 19 h, à la salle Côte-des-Neiges du bureau d'arrondissement située au 5160, boulevard Décarie, au sixième étage.

<u>Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 16.</u> Si ce nombre n'est pas atteint, la résolution sera réputée approuvée par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle où se tiendra le registre, le 19 novembre 2015, à 19 h, ou aussitôt qu'il sera disponible. »

RENSEIGNEMENTS: (514) 868-4561

Fait à Montréal ce 18 novembre 2015.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate